Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 21 (1994)

Heft: 5

Artikel: Élections de 1995. Portrait des partis. Partie 1, Les radicaux, fondateurs de l'État fédéral

Autor: Rusconi, Giuseppe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912626

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Elections de 1995. Portrait des partis (I)

Les radicaux, fondateurs de l'Etat fédéral

Eu égard aux élections de 1995, nous commençons aujourd'hui à publier une série d'articles sur les partis qui sont représentés au Parlement fédéral par un bref portrait du Parti radical-démocratique (PRD).

Si le PRD figure en tête de cette série d'articles sur les partis politiques, c'est pour deux raisons. C'est lui qui réunit le plus grand pourcentage des voix et, de plus, il est le successeur des groupements politiques qui

Giuseppe Rusconi

ont fondé l'Etat fédéral au 19e siècle. En outre, le Parti radical-démocratique fête précisément cette année son centième anniversaire. En 1894, il est né de la fusion du mouvement radical-démocratique et de la majorité des libéraux.

Le plus fort groupe

Lors des dernières élections en 1991, le PRD a été le seul parti à obtenir plus de 20 pour cent des voix (cf. graphique en page 5). L'accord de 1959 entre les quatre grands partis – la célèbre formule magique – a cependant pour conséquence qu'il n'occupe que deux des sept sièges du Conseil fédéral. Au Parlement, le PRD dispose de 62 des 246 sièges (44 au Conseil national et 18 au Conseil des Etats) et constitue le plus fort groupe. Lors des élections de 1991, il est sorti vainqueur dans les cantons de Soleure, de Bâle-Campagne, du Tessin et de Vaud; dans les cantons de Lucerne, Schwyz, Zoug, Bâle-Ville, Schaffhouse, Appenzell Rhodes-Extérieures, Saint-Gall, Thurgovie, du Valais et du Jura, il a obtenu la deuxième place. Sa position est forte en ville de Zurich. Lors des élections communales et cantonales de 1991, il a connu des fortunes diverses, mais dans l'ensemble il n'a pas reculé.

Le parti radical est bien enraciné dans toute la Suisse. Sur le plan idéologique, il est surtout bien implanté dans les villes où, autrefois, la bourgeoisie vivait et faisait du commerce. Mais à la campagne également, il a obtenu des résultats remarquables. En Suisse romande, il se ressent de la forte concurrence du parti libéral, son «frère séparatiste».

Les ennemis historiques des radicaux étaient les chrétiens-démocrates, appelés alors les «ultramontains», parce que l'on disait qu'ils recevaient leurs ordres de Rome (au-delà des Alpes). Aujourd'hui, les dissensions du passé sont devenues insignifiantes et les deux partis collaborent avec succès dans presque tous les domaines. En revanche, le fossé idéologique entre les radicaux et les socialistes s'est agrandi, notamment dans les domaines économique, social et militaire ainsi que dans ceux de l'ordre public, de l'environnement et des transports. Malgré tout, le PRD tient fermement à la collaboration au sein du Conseil fédéral et, lorsqu'il s'agit de problèmes délicats, il recherche des solutions pragmatiques. C'est ainsi que lorsqu'il a fallu régler la succession du conseiller fédéral René Felber, il s'est montré conciliant à l'égard des socialistes.

Sur l'aile droite, l'Union démocratique du Centre (UDC) est un rival dangereux pour le PRD, avant tout en Suisse alémanique avec le Zurichois Christoph Blocher, qui est son porte-parole. Cela s'applique notamment aux questions de la sécurité intérieure, de la criminalité et de l'asile. Deux autres groupements tentent de prendre des voix au PRD en utilisant un ton extrêmement dur: le Parti de la liberté (autrefois: Parti des automobilistes) et les Démocrates suisses (autrefois: Action nationale).

La liberté économique

Le PRD, qui a pour but principal de préserver et de promouvoir la liberté (pour autant que cela ne cause pas de préjudice à autrui), est au fond un parti du centre droit, mais n'a pas de principes rigides. En simplifiant un peu, on peut dire qu'on le constate dans le cas des profondes divergences de vues entre les Romands et les Suisses alémaniques en matière de politique de la drogue. Il n'est pas rare que le parti soit divisé. C'est ainsi qu'au Conseil des Etats il y a une aile «droite», surtout dans les domaines économique et militaire, ainsi qu'une aile «gauche», qui est plutôt orientée vers l'avenir et engagée dans le domaine social; cependant, les discussions ont lieu dans le respect mutuel.

Il est certain que de tous les partis, le PRD est celui qui est le plus proche des milieux économiques. Certes, il n'est pas toujours le porte-parole de ceux-ci, mais il y a incontestablement des affinités idéologiques qui sont fondées sur le principe radical selon lequel la liberté économique est la condition nécessaire pour que la liberté politique puisse exister. ■

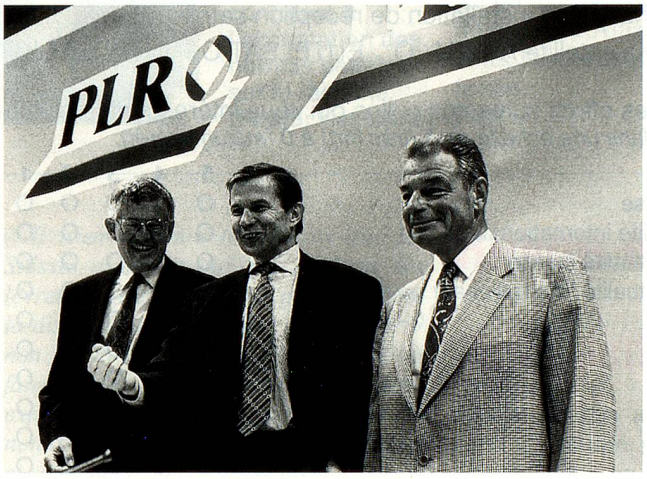

Le conseiller national Franz Steinegger, président du Parti radical-démocratique, avec les conseillers fédéraux PRD Kaspar Villiger (à gauche) et Jean-Pascal Delamuraz (à droite). (Photo: ruti)

Parti radical-démocratique (PRD)
Année de fondation: 1894; membres: env. 150 000; sièges au Conseil national: 44; au Conseil des Etats: 18; Président: Franz Steinegger UR, conseiller national
Adresse: PRD Suisse, Case postale 6136, CH-3001 Berne, Tél. +41 31 311 34 38.